

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 3 octobre 2000 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Monsieur Steve Martin
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur René Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE madame Louise Piché et monsieur Réal Julien, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Pierre Chénard	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre F. Mélançon	Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Madame Nicole Marchand	Agente d'administration au Secrétariat général

Dans l'assistance, la présence de six personnes est constatée.

En l'absence du secrétaire général Me Serge Carpentier, madame Nicole Marchand agit à titre de secrétaire du conseil des commissaires.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 122 1000** : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1000-01 soit adopté en déplaçant l'article 4.3 « Rapport du comité des commandites » pour être considéré après l'article 12 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 123 1000** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 19 septembre 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1000-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite le public à prendre la parole. Aucune intervention n'est faite de la part du public.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, les commissaires prennent connaissance de l'article 4.1 de l'ordre du jour « Demande de révision d'une décision visant un élève ». Il est alors procédé à un huis clos de la séance, soit à 19 h 37.

Huis clos

**RÉSOLUTION 124 1000** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 20 h 10, il est procédé à la réouverture de la séance au public.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 125 1000** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En référence au dossier de révision d'une décision visant un élève, la résolution ci-après décrite est adoptée.

---

Président

---

Secrétaire

Décision d'une  
demande de révi-  
sion concernant  
une élève

**RÉSOLUTION 126 1000 :**

ATTENDU que selon la Loi sur l'instruction publique, les écoles doivent se donner des règles de classement des élèves et de passage d'un cycle à un autre au primaire;

ATTENDU que ces règles ont été établies après consultation des enseignants et du conseil d'établissement;

ATTENDU que ces règles désignent le directeur de l'école comme responsable du passage et du classement des élèves de son école;

CONSIDÉRANT que la direction de l'école et son équipe s'étaient donnés des critères de sélection adéquats pour le choix des élèves dans le cas de l'élève en cause;

CONSIDÉRANT que le respect de ces critères a été démontré de façon satisfaisante;

CONSIDÉRANT l'observation positive des divers intervenants depuis le début de l'année;

CONSIDÉRANT le soutien particulier apporté à ce groupe multiniveau;

CONSIDÉRANT le respect de la procédure établie concernant l'application des articles 9 et 12 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité formé à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que le conseil des commissaires confirme la décision prise dans le cas de l'élève identifié au document 1000-03.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue invite monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles, à présenter le dossier de la location ou la vente de l'ancien centre administratif de la Commission scolaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de ce rapport, étant entendu que les mesures proposées seront appliquées pour informer le plus grand nombre de personnes possible de l'intention de la commission scolaire de louer ou de vendre ce bâtiment.

---

Président

---

Secrétaire

Dépôt document  
relatif à la location  
ou vente de  
l'ancien centre  
administratif de la  
Commission  
scolaire Val-  
Mauricie

**RÉSOLUTION 127 1000 :**

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que  
soit déposé le document 1000-04 relatif à la location ou  
la vente de l'ancien centre administratif de la Commission scolaire Val-Mauricie.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue dépose la liste des responsables d'immeubles pour l'année scolaire 2000-2001.

Nomination des  
responsables  
d'immeubles pour  
l'année scolaire  
2000-2001

**RÉSOLUTION 128 1000 :**

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE  
que soit déposé le document 1000-05 relatif à la nomi-  
nation des responsables d'immeubles de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année  
scolaire 2000-2001.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant sou-  
haite connaître la procédure utilisée par la commission scolaire lors de la perception des  
taxes en arrérages. Ce questionnement fait suite à certains commentaires émis par des ci-  
toyens de son secteur.

Monsieur Claude Vincent, directeur des Services des ressources financières, explique la  
procédure utilisée lors de la perception des taxes en arrérage.

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue invite le directeur des Servi-  
ces de l'enseignement monsieur Pierre F. Mélançon à présenter les résultats des épreuves  
ministérielles de juin 2000. Au terme de cette présentation, une résolution de félicitations  
est adoptée.

Félicitations pour  
les résultat des  
épreuves ministé-  
rielles de juin 2000

**RÉSOLUTION 129 1000 :**

CONSIDÉRANT que les résultats aux épreuves  
ministérielles de juin 2000 démontrent que, la  
Commission scolaire de l'Énergie se situe au-dessus de la moyenne provinciale  
comparativement à l'année dernière;

CONSIDÉRANT que le magnifique travail accompli et  
les efforts soutenus des élèves et des enseignants méritent d'être soulignés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire  
Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves, aux  
membres du personnel enseignant, aux directions d'écoles, aux directions de services ainsi  
qu'à la direction générale, pour les résultats des épreuves ministérielles de juin 2000.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Par la suite, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue rappelle que la Commission scolaire de l'Énergie avait priorisé l'approche collective pour aider certains secteurs dans le cadre de la réussite éducative.

Monsieur Claude Rousseau indique pour sa part que ces résultats d'épreuves ministérielles seront publicisés en avril ou mai prochain.

Dépôt du document relatif aux épreuves ministérielles de juin 2000

**RÉSOLUTION 130 1000** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé le document 1000-06 relatif aux épreuves ministérielles de juin 2000 (moyennes et taux de réussite).

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes et de la formation professionnelle. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Chénard, dépose et commente deux documents : « Clientèle scolaire en formation générale et professionnelle, et facturation du service aux entreprises » et « Rapport comparatif des contrats de formation – Service aux entreprises – période du 1<sup>er</sup> juillet 1999 au 30 juin 2000 et 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999 ». On procède alors au dépôt de ces documents.

Dépôt documents relatifs à la clientèle scolaire en formation générale et professionnelle et la facturation du Services aux entreprises

**RÉSOLUTION 131 1000** : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 1000-07 relatif aux sujets suivants : « Clientèle scolaire en formation générale et professionnelle, et facturation du Service aux entreprises » et « Rapport comparatif des contrats de formation – Service aux entreprises – période du 1<sup>er</sup> juillet 1999 au 30 juin 2000 et 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999 ».

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, le directeur des services monsieur Denis Émond fournit, dans un premier temps, quelques explications concernant les services de garde de la commission scolaire. Par la suite, il soumet au conseil des commissaires des recommandations d'engagements, de modification de poste, de nouvelles affectations et d'ouverture de postes. Des résolutions sont alors successivement adoptées.

Ouverture de postes – services de garde

**RÉSOLUTION 132 1000** : CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT que les parties nationales ont convenu de mesures transitoires à l'effet de reconnaître le statut de salarié régulier aux salariés des classes d'emplois d'éducateur en service de garde et de responsable d'un service de garde ayant terminé leur probation et détenant un emploi de plus de 15 heures par semaine à la date de la signature, soit le 5 mai 2000;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que les postes en service de garde sont créés par la commission scolaire lorsque ses besoins sont connus pour l'année scolaire 2000-2001;

CONSIDÉRANT que le plan d'organisation des services de garde est maintenu connu;

Monsieur le commissaire Steve Martin .PROPOSE l'ouverture des postes suivants :

Services de garde :

École St-Paul, Shawinigan-Sud :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 18.75 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 18.75 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 17.10 heures/semaine

École Ste-Marie, Saint-Boniface :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 19 heures/semaine

École Antoine Hallé, Grand-Mère :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École St-Jean-Bosco, Grand-Mère :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École de Ste-Flore, Grand-Mère :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École St-Paul, Grand-Mère :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 30 heures/semaine

École Laflèche, Grand-Mère :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École Dominique-Savio, St-Georges-de-Champlain :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 32.5 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 22 heures/semaine

École La Providence, Saint-Tite :

Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

---

Président

École Masson, Sainte-Thècle :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École Centrale, La Tuque :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École Jacques-Buteux, La Tuque :  
Responsable : 1 poste à 32.5 heures/semaine

École Marie-Médiatrice, La Tuque :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

Adopté unanimement

Ouverture de  
postes – services  
de garde

**RÉSOLUTION 133 1000** :

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE  
d'affecter les personnes suivantes :

Services de garde :

École St-Paul, Shawinigan-Sud :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Marie Josée Lafrenière  
Éducateur : 1 poste à 18.75 heures/semaine Maryse Marchand  
Éducateur : 1 poste à 18.75 heures/semaine Claudette L'Écuyer  
Éducateur : 1 poste à 17.10 heures/semaine Joane Millette

École Ste-Marie, Saint-Boniface :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Manon Sanscartier  
Éducateur : 1 poste à 19 heures/semaine Jacinthe Mélançon

École Antoine Hallé, Grand-Mère :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Sylvie Domaine

École St-Jean-Bosco, Grand-Mère :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Linda Magan

École de Ste-Flore, Grand-Mère :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Marie-Isabelle Boisvert

École St-Paul, Grand-Mère :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Nathalie Filion  
Éducateur : 1 poste à 30 heures/semaine Linda Sanscartier

École Laflèche, Grand-Mère :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Nathalie Goudreault

---

Président

École Dominique-Savio, St-Georges-de-Champlain :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Anne-Marie Lacombe  
Éducateur : 1 poste à 32.5 heures/semaine Sonia Doucet  
Éducateur : 1 poste à 22 heures/semaine Marie-Pierre Boisvert

École La Providence, Saint-Tite :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Johanne Robert

École Masson, Sainte-Thècle :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Colette Moreau Hudon

École Centrale, La Tuque :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Sylvie Dallaire

École Jacques-Buteux, La Tuque :  
Responsable : 1 poste à 32.5 heures/semaine Josée Paré

École Marie-Médiatrice, La Tuque :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine Guylaine Gagné

Adopté unanimement

Ouverture de  
postes

**RÉSOLUTION 134 1000** :

Le commissaire représentant du comité de parents  
monsieur Réal Julien PROPOSE l'ouverture des postes

suivants :

École Notre-Dame, Notre-Dame-du-Mont-Carmel :  
Éducateur : 1 poste à 16.75 heures/semaine  
Éducateur : 1 poste à 15.5 heures/semaine

École St-André, Shawinigan-Sud et école St-Georges, Shawinigan-Sud :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École St-Georges, Shawinigan-Sud :  
Éducateur : 1 poste à 18 heures/semaine

École St-Paul, Shawinigan-Sud :  
Éducateur : 1 poste à 17.10 heures/semaine

École Immaculée-Conception, Shawinigan :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

École St-Joseph, Shawinigan :  
Responsable : 1 poste à 35 heures/semaine

---

Président



École Antoine Hallé, Grand-Mère :

Éducateur : 1 poste à 20 heures/semaine

École Dominique-Savio, St-Georges-de-Champlain :

Éducateur : 1 poste à 17.5 heures/semaine

École La Providence, Saint-Tite :

Éducateur : 1 poste à 20 heures/semaine

École Masson, Sainte-Thècle :

Éducateur : 1 poste à 16 heures/semaine

École Jacques-Buteux, La Tuque :

Éducateur : 1 poste à 15.25 heures/semaine

École Marie-Médiatrice, La Tuque :

Éducateur : 1 poste à 15.25 heures/semaine

Adopté unanimement

Engagement  
d'enseignants

**RÉSOLUTION 135 1000 :**

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur :

**Formation générale des adultes :**

Luc Dumaine Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Spécialité : anglais  
Début : 2000-08-25

Lisette Rivard Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Spécialité : Français  
Début : 2000-08-25

Denise Branchaud Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Spécialité : français  
Début : 2000-08-25

---

Président

Mario Dumas

Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Spécialité : sciences  
Début : 2000-08-25

Adopté unanimement

Engagement d'une  
animatrice de  
pastorale à La  
Tuque

**RÉSOLUTION 136 1000** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE d'accepter l'engagement de madame Nadine Abboud Lebrun comme animatrice de pastorale à 21 heures/semaine aux écoles Centrale et Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 4 octobre 2000.

Adopté unanimement

Engagement  
d'enseignants

**RÉSOLUTION 137 1000** : Madame Carole Boisclair PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur :

Primaire :

Annie Beaudry

École Notre-Dame  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
Champ 03, primaire  
Début : 2000-09-11

Secondaire :

Daniel Vincent

École secondaire Val-Mauricie  
Shawinigan-Sud  
Champ 17, histoire  
Début : 2000-09-05

Formation professionnelle :

Hélène Gervais

Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Dessin de bâtiment  
Début : 2000-08-28

---

Président

---

Secrétaire

Jean-Yves Champion Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Mécanique d'entretien  
Début : 2000-08-28

Benoît Mandin Carrefour Formation Mauricie  
Shawinigan  
Techniques d'usinage  
Début : 2000-08-28

François Lebel École forestière  
La Tuque  
Foresterie  
Début : 2000-08-21

Adopté unanimement

Abolition du poste  
d'agent de bureau  
classe I,  
35h/semaine aux  
Services des  
ressources  
humaines

**RÉSOLUTION 138 1000 :** Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE  
l'abolition du poste d'agent de bureau classe I  
35heures/semaine devenu vacant, aux Services des ressources humaines, suite au change-  
ment d'affectation de madame Carmen Lefebvre.

Adopté unanimement

Ouverture d'un  
poste d'agent de  
bureau classe I,  
25h/semaine aux  
Services des  
ressources  
humaines

**RÉSOLUTION 139 1000 :** Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE  
l'ouverture d'un poste d'agent de bureau classe I aux  
Services des ressources humaines à 25 heures/semaine.

Adopté unanimement

Nouvelle  
affectation

**RÉSOLUTION 140 1000 :** Madame la commissaire France Desaulniers  
PROPOSE d'affecter madame Marie-Christine  
Tremblay au poste de technicienne en éducation spécialisée à 25 heures/semaine, à  
caractère saisonnier, aux Services complémentaires à compter du 28 août 2000.

Adopté unanimement

Nouvelle  
affectation

**RÉSOLUTION 141 1000 :** Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE  
d'affecter madame Josée Cossette au poste de  
technicienne en éducation spécialisée à 25 heures/semaine, à caractère saisonnier, aux  
Services complémentaires à compter du 28 août 2000.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Ouverture de postes de techniciens en éducation spécialisée aux Services complémentaires

**RÉSOLUTION 142 1000** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'ouverture de postes de techniciens en éducation spécialisée aux Services complémentaires comme suit :

- 3 postes à 15 heures/semaine
- 4 postes à 25 heures/semaine

Adopté unanimement

Ouverture de postes de techniciens en éducation spécialisée à l'école secondaire Champagnat

**RÉSOLUTION 143 1000** : Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE l'ouverture de postes de techniciens en éducation spécialisée à l'école secondaire Champagnat comme suit :

- 2 postes à 25 heures/semaine

Adopté unanimement

Par la suite, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, soumet des recommandations suite à l'ouverture de soumissions et les résolutions suivantes sont adoptées en ce sens.

Conclusion de l'appel d'offres des terrains du Lac des Monts à Saint-Alexis-des-Monts

**RÉSOLUTION 144 1000** : CONSIDÉRANT que par la résolution 56 0800, il fut décidé de procéder, par un appel d'offres publics, à la vente de terrains situés à Lac des Monts à Saint-Alexis-des-Monts;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres est paru le 2 septembre dernier dans les journaux Le Nouvelliste, l'Hebdo du St-Maurice et Mékinac-des-Chenaux, l'Écho de Louiseville et l'Écho de La Tuque et du Haut St-Maurice;

CONSIDÉRANT que le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire permet l'aliénation de ces terrains sans une autorisation du ministère de l'Éducation, compte tenu que leur valeur marchande est inférieure à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des soumissions, le lundi 25 septembre 2000, une seule soumission a été déposée (référence document 1000-08, soit celle de monsieur Guy Brassard au montant de 4 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la soumission reçue et mandate messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, le contrat notarié à intervenir entre les deux (2) parties.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Attribution du contrat de fourniture d'huile à chauffage pour l'année 2000-2001

**RÉSOLUTION 145 1000 :**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres est paru le 16 septembre dernier dans le journal Le Nouvelliste et le journal l'Écho de La Tuque pour la fourniture d'huile à chauffage 2000-2001 pour les secteurs M.R.C. Maskinongé, Centre-de-la-Mauricie et Haut St-Maurice;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des soumissions, le jeudi 28 septembre 2000, trois soumissions ont été déposées (référence document 1000-09);

CONSIDÉRANT que la plus avantageuse soumission pour le secteur M.R.C. Makinongé et Centre-de-la-Mauricie au montant de 0,4445 \$ le litre nous a été présentée par la compagnie Sonic;

CONSIDÉRANT que la plus avantageuse soumission pour le secteur M.R.C. Haut St-Maurice au montant de 0,4600 \$ le litre nous a été présentée par la compagnie Les Pétroles Irving inc.;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la soumission reçue de l'entreprise Sonic, Trois-Rivières-Ouest pour le secteur M.R.C. Maskinongé et Centre-de-la-Mauricie et accepte la soumission reçue de l'entreprise Les Pétroles Irving inc., Trois-Rivières pour le secteur M.R.C. Haut St-Maurice.

Adopté unanimement

Poursuivant, les commissaires prennent connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date des 28 septembre et 3 octobre. Une résolution afférente à ce résumé est alors adoptée.

Invitation au député de Laviolette à prévoir une bretelle d'accès dans le projet de grande voie de contournement

**RÉSOLUTION 146 1000 :**

ATTENDU que le projet de grande voie de contournement du secteur urbain de Ville de La Tuque est désiré vivement par la population latuquoise depuis de nombreuses années à cause des inconvénients causés par le transport lourd qui ne cesse de croître;

CONSIDÉRANT que ce projet doit être entièrement à la charge du ministère des Transports du Québec en comprenant une bretelle d'accès essentielle dans le secteur du Lac Panneton et une signalisation adéquate pour attirer les touristes et visiteurs à s'arrêter à La Tuque;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie invite le député de Laviolette, monsieur Jean-Pierre Jolivet, à prévoir une bretelle d'accès (secteur Lac Panneton) dans le projet de grande voie de contournement;

---

Président

---

Secrétaire

QUE notre député provincial fasse pression sur le ministre délégué aux Transports, monsieur Jacques Baril, afin que ces travaux soient réalisés intégralement et à court terme avec une annonce officielle et finale avant la fin de l'année 2000;

QUE copie de cette résolution soit adressée à la Ville de La Tuque.

Adopté unanimement

Des informations sont par la suite données aux questions soulevées par messieurs les commissaires Réal Julien, Claude Béland et Serge Lafontaine concernant les lettres n° 1, 4 et 5.

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

**RÉSOLUTION 147 1000** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 28 septembre et 3 octobre 2000, décrit sur le document 1000-10.

Adopté unanimement

En référence à la seconde période de questions réservée à l'assistance, madame Bourgon s'interroge sur les raisons qui empêchent son enfant de fréquenter l'école Val-Mauricie. Monsieur Pierre F. Mélançon, directeur des Services de l'enseignement aux jeunes, informe les commissaires de l'état du dossier. L'élève en question avait été accepté à l'école Val-Mauricie en début d'année scolaire. Suite à l'inscription de plusieurs élèves du secteur, la directrice de l'école en question a dû retourner l'enfant de madame Bourgon dans son école d'origine. Selon les dernières informations, il y aurait peut-être possibilité pour l'enfant de s'inscrire à nouveau à cette école. Madame Bourgon est invitée à rencontrer monsieur Mélançon afin de régler le dossier.

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 148 1000** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 45, la séance du conseil des commissaires est rouverte et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soumet le rapport du comité des commandites pour les mois d'août et septembre 2000.

---

Président

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 149 1000 :**

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires

soit rouverte.

Adopté unanimement

Dépôt du document relatif aux demandes financières pour les mois d'août et septembre 2000

**RÉSOLUTION 150 1000 :**

Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE le dépôt du document 1000-11 relatif aux recommandations du comité de travail et de la direction générale concernant les demandes d'aides financières pour les mois d'août et septembre 2000.

Adopté unanimement

Par la suite, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soumet aux commissaires une demande de commandite pour un élève de 4<sup>e</sup> secondaire inscrit à un programme sport-étude non reconnu (patinage de vitesse). Cette demande sera référée au comité des commandites. Également, une demande de contribution financière est soumise par l'école secondaire Paul-Le Jeune pour participer au cahier spécial par l'achat d'une publicité. La résolution suivante est adoptée.

Participation au cahier spécial de l'école secondaire Paul-Le Jeune

**RÉSOLUTION 151 1000 :**

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie participe au cahier spécial de l'école secondaire Paul-Le Jeune par l'achat d'une bande équivalent à une dépense de 255 \$.

Adopté unanimement

À 22 h 05, il est procédé en conformité avec l'ordre du jour à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

**RÉSOLUTION 152 1000 :**

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires reçoivent pendant le huis clos des renseignements concernant le dossier d'un ancien employé de même que des informations de la part de la direction générale.

À 23 h 15, il est procédé successivement à la réouverture de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 153 1000 :**

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que la séance ordinaire du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

**RÉSOLUTION 154 1000** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE, conformément à l'engagement pris par la Commission scolaire du Haut Saint-Maurice, d'autoriser le versement d'un montant de 3 000 \$ aux héritiers légaux de Monsieur Henri Tremblay, suite au décès de celui-ci.

Adopté unanimement

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 155 1000** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire